

Constitution du Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **93 (1990)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Constitution du Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'Emulation

La Constitution du Cercle d'archéologie est partie de l'initiative d'un groupe de personnes passionnées par ce domaine de la science qui a connu, au cours des dernières années, un développement réjouissant. Le Cercle se veut un lieu où elles pourront échanger leurs expériences et travailler à enrichir leurs connaissances.

Ses buts ont été définis ainsi à l'article 3 des statuts :

- sensibiliser le public et les milieux scolaires à notre passé par la vulgarisation des découvertes archéologiques;
- encourager les travaux et les recherches de ses membres;
- veiller à la mise en valeur de notre patrimoine archéologique;
- soutenir des associations et groupements poursuivant des objectifs similaires;
- collaborer avec les services administratifs cantonaux liés aux questions archéologiques, ainsi qu'avec les musées.

L'assemblée constitutive s'est tenue à Moutier, le vendredi 7 décembre 1990, à 20 heures, à l'Hôtel Suisse, en présence de plus de cinquante personnes. La Municipalité de Moutier avait tenu à honorer notre invitation en déléguant Mme Chantal Mérillat qui forma des vœux pour la réussite des activités du nouveau Cercle et remercia la Société jurassienne d'Emulation d'avoir organisé cette manifestation dans sa ville.

Après avoir ouvert la séance, le président central, Philippe Wicht, dans une brève allocution, définit le sens et la portée de l'événement du jour. Il le fit en ces termes :

Toute l'histoire et la tradition de la Société jurassienne d'Emulation lui commandent de prêter son concours et d'encourager les initiatives, d'où qu'elles viennent, dès lors qu'il s'agit de favoriser l'épanouissement de la vie culturelle et intellectuelle. Autrement dit, en patronnant aujourd'hui la création d'un cercle archéologique, elle est dans le droit fil de sa mission de toujours, celle qui guida déjà ses membres fondateurs. L'esprit qui anime constamment nos actions se réfère donc à des principes et à des valeurs immuables. Seules les modalités changent pour s'adapter à ces circonstances qui évoluent, à des besoins nouveaux suscités par le génie du siècle.

Par vocation, la Société jurassienne d'Emulation exerce son activité sur l'ensemble du territoire jurassien. Elle ignore donc les frontières et les obstacles nés des tribulations de l'histoire. Aussi invite-t-elle tous ceux qui adhèrent à cet idéal à se joindre à elle. Tous doivent savoir qu'elle leur réservera un accueil chaleureux et fraternel et qu'ils sont d'avance approuvés et applaudis avec enthousiasme.

Cette volonté d'assumer l'ensemble du Pays, il fallait qu'elle s'exprimât ce soir d'une manière exemplaire. C'est pourquoi nous avons voulu que notre assemblée

se tint à Moutier, au cœur même du Pays jurassien. Trois raisons au moins nous semblent justifier le choix des promoteurs du nouveau Cercle de le rattacher à l'Emulation.

Il trouvera tout d'abord dans notre association une longue expérience, non pas paralysante, mais au contraire vivifiante, parce que parcourue sans cesse par le souffle du renouveau. Le dynamisme et la qualité du travail accompli au sein de nos deux Cercles d'études historiques et scientifiques légitime cette affirmation.

Ensuite, la SJE saura apporter un appui sans réserve au Cercle archéologique, un appui non assorti d'une dépendance pesante et néfaste à l'égard de l'organisation centrale. La raison autant que la pratique nous commandent en effet d'assurer la plus grande autonomie à toutes nos cellules. Nos relations seront donc de respect mutuel; nous voulons simplement que nos activités se fécondent réciproquement. C'est dans cet esprit qu'une place importante et équitable sera faite dans les *Actes* au nouveau cercle. Ses pages lui seront ouvertes pour assurer la diffusion de ses travaux.

Enfin, la SJE sait bien que, même si l'argent ne suffit pas, il reste cependant le nerf indispensable de la guerre. Elle va donc mettre à la disposition du Cercle archéologique une allocation financière régulière qui lui permettra d'organiser ses manifestations.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que l'Emulation peut offrir. En contre-partie, elle ne vous demande rien, sinon de vivre pleinement cette passion qui vous anime et vous réunit et qui aura désormais un cadre et un lieu dans lesquels elle pourra s'épanouir.

La première partie de l'assemblée permit de régler les problèmes administratifs et juridiques. Après que les statuts du Cercle furent adoptés, l'assemblée procéda à l'élection des membres du premier comité. Il se compose des personnes suivantes:

- Claude Juillerat, Porrentruy, président;
- François Schifferdecker, Vendlincourt, archéologue, conseiller scientifique;
- Claude Rebetez, Porrentruy, représentant du comité directeur;
- Denis Spitale, Delémont
- Raymonde Gaume, Le Noirmont;
- Jacqueline Boillat-Baumeler, Les Breuleux;
- Emmanuel Ziehli, Moutier.

La soirée se poursuivit avec l'audition de deux très intéressantes communications consacrées au thème suivant: Cent ans après Auguste Quiquerez: Nouvelles recherches sur les anciennes forges du Jura, par Messieurs Ludwig Eschenlohr, archéologue à l'Office du Patrimoine historique, et Vincent Serneels, chercheur à l'Institut de minéralogie de l'Université de Lausanne. Voici comment François Schifferdecker, archéologue cantonal, présente cette étude:

Faisant suite aux nombreux travaux de l'éminent chercheur Auguste Quiquerez au milieu du siècle dernier, la section d'archéologie de l'Office du Patrimoine historique du canton du Jura a entrepris sa première fouille de sauvetage dans le domaine de l'industrie du fer au lieu-dit Les Boulies, à Boécourt, durant le printemps 1989, dans le cadre des recherches sur le tracé de la Transjurane.

La majeure partie des données issues de la fouille et de l'élaboration en laboratoire est présentée, pour la première fois dans le détail, en public. Relevons que les deux conférenciers ont proposé leurs conclusions préliminaires au colloque international de métallurgie ancienne qui s'est tenu à Sevenans au début du mois de novembre dernier. Leur communication a été particulièrement remarquée par la nouveauté des résultats. L'originalité de leur travail réside dans la méthode développée pour mesurer l'importance de la production de fonte, à partir des scories laissées sur place.

Le site des Boulies est au cœur des recherches récentes. On peut y observer toutes les étapes de l'exploration du minerai de fer, depuis son extraction de la mine jusqu'à sa fonte dans le bas-fourneau. Rappelons, pour mémoire, que ces installations de réduction de minerai de fer datent du VII^e siècle après J.-C.

Ajoutons, pour conclure, que les deux chercheurs lancèrent un appel à tous les participants pour les inviter à leur signaler tous les sites où l'on relève l'existence de scories, afin de leur permettre de dresser une carte aussi complète que possible du phénomène.

Philippe Wicht

125^e assemblée générale

le 15 mai 1990
à 14 heures

PARTIE ADMINISTRATIVE

1. Ouverture
2. Lecture
3. Compte rendu de l'assemblée générale précédente
4. Compte rendu de l'assemblée générale précédente
5. Approbation des comptes
6. Présentation de l'annuaire
7. Nomination des administrateurs
8. Mise à jour des statuts
9. Divers

11 h 50 Conférence de M. le président de l'assemblée
Le point sur les réalisations et perspectives

Au nom du conseil d'administration

Le président: Philippe Fédou

Le secrétaire: Bernard Mérieux

Le premier volume de ce recueil de travaux de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris, sous la direction de M. J. G. de Larosière, est consacré à l'étude de la structure de l'industrie de la sidérurgie française, par M. J. G. de Larosière, directeur de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris.

La seconde partie de ce recueil est consacrée à l'étude de la structure de l'industrie de la sidérurgie française, par M. J. G. de Larosière, directeur de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris.

PARTIE ADMINISTRATIVE

Le premier volume de ce recueil de travaux de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris, sous la direction de M. J. G. de Larosière, est consacré à l'étude de la structure de l'industrie de la sidérurgie française, par M. J. G. de Larosière, directeur de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris.

Le second volume de ce recueil de travaux de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris, sous la direction de M. J. G. de Larosière, est consacré à l'étude de la structure de l'industrie de la sidérurgie française, par M. J. G. de Larosière, directeur de l'Institut de Recherches Économiques de l'Université de Paris.